

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 29/05/2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 027-212702542-20260605-D2026_30-DE

Conseil municipal du	5 juin 2026	Délibération N°	2026-30	1/2
----------------------	-------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Renouvellement de la Commission de Contrôle des listes électorales

Tableau des présences

Conseillers	Présents	Absents	Représentés par
Raphaël NORBLIN	X		
Jacky CAPEL	X		
Lise GOUJON		X	Jean-Nicolas MASSON
Jean-Nicolas MASSON	X		
Patricia BRAY	X		
Marie-Christine CARAYRE	X		
Isabelle JOSSERAND		X	Arthur BENARD
Luc LOUVET	X		
Mathieu MARÇAL	X		
Amandine HAMEAU		X	Marie-Christine CARAYRE
Arthur BENARD	X		
Alain MIMEAU	X		
Laurence HUZE	X		
Stéphane LABATUT	X		
Éric FREMAUX	X		

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 14

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Secrétaire de séance :

Le Conseil municipal,

Vu le Code électoral, notamment les articles relatifs à la composition et au fonctionnement de la commission de contrôle des listes électorales ;

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales ;

Après avoir pris connaissance des propositions de désignation des représentants des listes présentes au conseil municipal ;

Décide de proposer la composition suivante :

Membres titulaires

Liste n° 1 :

- Mme Bray Patricia
- Mme Carayre Marie-Christine
- Mme Hameau Amandine

Liste n° 2 :

- M Mimeau Alain
- Mme Huzé Laurence

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 29/05/2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 027-212702542-20260605-D2026_30-DE

Conseil municipal du	5 juin 2026	Délibération N°	2026-30	2/2
----------------------	-------------	-----------------	---------	-----

Membres suppléants

Liste n° 1 :

- M Frémaux Eric

Liste n° 2 :

- M Labatut Stéphane

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de transmettre cette proposition au Préfet conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les mêmes jours, mois et an que dessus.
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme
Le maire, Monsieur Raphaël NORBLIN

